



**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de VIC FEZENSAC**

26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du 22 octobre 2020**

L'an deux mille vingt et le vingt-deux du mois d'octobre à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIAEP de VIC FEZENSAC s'est réuni à la salle de la Communauté de Communes de Vic Fezensac, après convocation légale, sous la Présidence de Mr Benoit DESENLIS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

BUFFIN François ; BERGES Nathalie ; DEDIEU Laura ; CAUSERO Georges ; AGUT Corinne ; LEBE Michel ; ZANARDO Cedric ; HUBERT Jean-Pierre ; POTENTI-BRUNET Patricia ; DUFFORT Marie-Laure ; LEON Helene ; DESENLIS Benoit ; BRUMM Laurent ; LABAT Xavier ; CAMAZZOLA Robert ; GUICHARD Gilles.

AVAIENT DONNÉ UN POUVOIR : ; DOAT Jean-Pierre ; GASPARINI Vanneck ; CASSAGNE Jean-Claude ;

ÉTAIENT EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : COQUET Fabrice ; SILLIERES Jean Raymond ; LASBATS Jerome ; ROQUES Damien ;

ASSISTAIT ÉGALEMENT A CETTE RÉUNION : Mr Pierre LAPLANE agent du SIAEP et Jerome GAINARD agent du SIAEP.

Monsieur ZANARDO Cedric a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :

Election des représentants au CNAS

Le Président rappelle que le SIAEP adhère au Comité National d'Action Sociale (CNAS).

Cette association loi 1901 à but non lucratif est un organisme d'action sociale de portée nationale pour la Fonction Publique Territoriale.

Elle offre des prestations diversifiées de qualité, en constante évolution afin d'être en totale adéquation avec les demandes des agents territoriaux (aides financières, réductions négociées, chèques vacances, prêts à taux réduits...).

Considérant le renouvellement de l'assemblée délibérante du SIAEP, le Conseil doit procéder à l'élection de deux nouveaux délégués, le premier représentant les élus et le second représentant les agents au sein du CNAS.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire Elit :

Mr DESENLIS Benoit comme délégué représentant les élus

Elit :

Mme SIMON Laetitia comme déléguée représentant les agents

Autorise le Président à signer tout autre document relatif à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,

Le Président, Benoit DESENLIS

REÇU A LA PREFECTURE DU GERS

LE 04 NOV. 2020



Transmis en Préfecture, le 26/10/2020

